

BTS^a AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

Diplôme national de Niveau 5

Mis à jour 14/11/2023

Conditions d'accès

- Être bachelier
- Inscription via la procédure PARCOURSUP

Modalités d'inscription

- Fiche d'inscription
- Dossier d'admission selon procédure décrite dans PARCOURSUP

Votre statut

- Vous serez sous le statut d'étudiant
- Possibilité d'obtenir une bourse du supérieur (CROUS)

Organisation de la formation

- 30 à 38h hebdomadaires selon semestre réparties en cours d'enseignement général, technique et modules professionnels
- Stage en milieu professionnel de 12 à 16 semaines sur le cycle dont 10 prises sur la scolarité

Examens

BTSa organisé en 4 semestres en contrôle continu de formation. 2 à 3 épreuves sont organisés par semestre.

Accompagnement

Accompagnement au projet personnel et professionnel.

Avantages organisation semestrielle:

- Intégration Système européen LMD
- Acquisition ECTS progressive (30 par semestre)
- Rythme régulier dans la formation
- Examens
- Intégration des modules généraux aux modules professionnels

De la programmation et la conception jusqu'à la réalisation et la gestion, le titulaire de ce BTS doit garantir la cohérence technique, le respect de la logique de conception et les règles de l'art de l'aménagement paysager.

VOTRE PROJET

- Devenir aide conducteur de travaux, chef d'équipe, chef jardinier, jardinier-paysagiste
- Poursuivre vos études dans des formations supérieures post BTS pour devenir architecte-paysagiste, ingénieur ou se spécialiser dans des domaines précis tels que l'élagage, la gestion des chantiers, la conception...

LES OBJECTIFS

Le titulaire de ce BTS maîtrise les techniques de suivi d'un chantier d'aménagement. Il conçoit des projets, en dessine les plans (coupes, élévations, perspectives), établit les devis correspondants, valorise ses projets par le biais d'outils informatiques ou graphiques.

Il peut préconiser des choix de végétaux, d'équipements et de matériaux. Il se charge des démarches administratives liées aux chantiers. Par ailleurs, il se charge de l'établissement du planning, de la gestion et du suivi des travaux. Les emplois visés peuvent être dans les bureaux d'études ainsi que des entreprises d'espaces privées ainsi que dans les services techniques territoriaux. L'objectif de cette formation est l'insertion professionnelle. Toutefois, les titulaires du BTSa sont de plus en plus nombreux à continuer leurs études.

Au vu des exigences environnementales dans l'aménagement paysager, le titulaire du BTSa saura composer avec dans toutes ses actions.

POURQUOI LE LYCÉE

La formation BTS en lycée poursuit un rythme scolaire après le Baccalauréat permettant ainsi de s'engager vers une transition plus progressive vers le monde du travail. L'organisation pédagogique semestrielle a placé ses objectifs prioritairement dans les capacités requises par le métier.

Les expériences professionnelles et l'encadrement pédagogique vous permettent également de réfléchir sur vos choix post BTS : insertion professionnelle ou poursuite d'études supérieures telles qu'une école d'ingénieur ou des licences professionnelles.

Le Campus Vert d'Azur bénéficie d'un contexte paysager et professionnel particulièrement propice: jardins remarquables et prestigieux publics et privés, nombreuses entreprises partenaires de notre pédagogie, musées... De la Méditerranée aux Alpes, une remarquable diversité botanique et biodiversité riche, naturelle ou acclimatée, sert de base aux projets des étudiants. Un cadre pédagogique privilégié !

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur (TP/TD), chantiers pédagogiques (études en milieux naturels), projets de groupe, visites pédagogiques (chantiers, musées, jardins...), rencontres partenariales (conférences, entretiens avec des professionnels, participations à des manifestations de territoire (Floralies, Fête des plantes...)).

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet

 www.campusvertdazur.fr

LA FORMATION

La formation est construite à partir d'Unités d'enseignement s'articulant entre modules généraux et professionnels.

Les unités d'enseignement

- UE 1.1 : Les principes, méthodologie et réalisation du diagnostic en aménagement Paysager dans le contexte socio-économique.
- UE 1.2 : Les chantiers de mise en place d'ouvrages et d'infrastructures et réseaux
- UE 2.1 : Préparation et organisation du travail dans les chantiers de mise en place de la végétation
- UE 2.2 : Techniques et gestion économique des travaux préparatoires des chantiers liés aux ouvrages, infrastructures et réseaux
- UE23 : Conduite des chantiers de mise en place de la végétation
- UE 3.1 : Gestion de la végétation d'un espace avec enjeux environnementaux
- UE3.2 : insertion dans l'environnement professionnel
- UE3.3 : S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- UE 4.1 : Conduire un débat sur un sujet de société à partir d'expériences professionnelles ou personnelles
- UE 4.2 : Elaborer et communiquer sur un projet d'aménagement

LES DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle : Chef de chantier / Conducteur de travaux / Responsable dans les entreprises du paysage, collectivités territoriales

Poursuite de formation :

- **Supérieures longues**
 - Licence Pro (Bac +3 soit Niveau 6) en Conception, Gestion, Entretien et en Gestion de la biodiversité
 - ENSP Ecole Nationale Supérieure du Paysage (Bac +5) à Versailles, Blois, Marseille, Bordeaux sur concours directement après le BTS ou après une Classe PrépaATS Paysage au Campus d'Antibes (voir fiche formation spécifique) pour devenir Paysagiste Concepteur ou Ingénieur du Paysage
 - Agros Campus Ouest sur dossier et entretien
- **Supérieures courtes spécialisées en contrat d'apprentissage**
 - CS Arboriste Elagueur
 - CS Construction Paysagères

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 12 à 16 semaines de stage en milieu professionnel dont 10 sur la période scolaire.

Module d'Enseignement Général ou du tronc commun

M1
Inscription dans le monde
d'aujourd'hui

M2
Construction du projet
personnel et professionnel

M3
Communication

Enseignement à l'initiative de l'établissement

Propositions végétales
innovantes pour les Jardins
méditerranéens de demain
adaptées aux enjeux
actuels

Enseignement Scientifique et Technique

M4
Organisation du travail et
encadrement d'équipes

M5
Gestion de la végétation
des aménagements
paysagers

M6
Gestion des ouvrages et
réseaux des
aménagements paysagers

M7
Gestion technico
économique des chantiers

M8
Elaboration d'un projet
d'aménagement paysager

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Lycée, formation initiale scolaire
1285 avenue Jules Grec - 06600 Antibes

Tél : 04 92 91 44 44

E-mail : legta_antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

